

Nantes, le 24 juin 2024.

Aux parents des nouveaux élèves du collège.

Objet : préparation de la rentrée 2024 :

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi pour votre enfant, la poursuite de sa formation dans l'Enseignement Catholique, au collège de l'ensemble scolaire Saint Martin, à compter de la rentrée prochaine. Nous vous remercions pour votre confiance.

1 – Date et l'organisation de la rentrée des élèves le lundi 2 septembre 2024 :

- **6^{ème} :**
 - o **14h00 à 16h30**
 - o **Réunion des parents de 16h00 à 16h30**
- **5^{ème} 4^{ème} 3^{ème} :**
 - o **14h30**
 - o **Fin des cours à 16h30**

ATTENTION : aucune absence le jour de la rentrée ne sera acceptée, sauf pour un motif légal justifié (maladie notamment).

2 – Vous trouverez ci-joint la liste des fournitures. La pièce comptable et la fiche médicale vous ont déjà été communiquées. Merci de nous les retourner compléter au plus vite.

3 – PAI :

Si votre enfant bénéficiait d'un PAI cette année, si vous demandez son renouvellement, ou si un nouveau PAI doit être mis en place, il vous appartient, et dans tous les cas **POUR LE 5 JUILLET**, de nous communiquer par email votre demande, accompagnée du protocole établi par votre médecin, ainsi que la copie de l'ordonnance à jour si traitement sur temps scolaire. Vous pouvez également nous adresser copie du PAI scolaire si votre enfant en bénéficiait cette année.

A réception de ces informations, des documents émanant du service de santé scolaire académique vous seront communiqués.

Concernant les allergies alimentaires, pour les jeunes restant au self, seules les allergies médicalement reconnues seront prises en compte.

4 – Bulletins du 3^{ème} trimestre : nous vous rappelons l'obligation de nous fournir, si ce n'est déjà fait, le bulletin scolaire du 3^{ème} trimestre

Dans l'attente de vous retrouver pour cette nouvelle année scolaire, et donc dans de nouveaux locaux, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de notre meilleure considération.

Jean-Luc Bescond
Chef d'établissement.